

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2407)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 400

présenté par
Mme Mazetier

ARTICLE 10

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« remis »

le mot :

« transmis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.